



## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 29 / 06 / 2026 à 04:36

Date de publication : mercredi 5 avril 2023 à 03:30

Type : Constitution SAS

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 13/03/2023, il a été constitué une SAS à capital variable dénommée :

### DOJO CRÉATIF

**Siège** : DC **Siège social** : 154 bis rue de la poudrette 69100 VILLEURBANNE **Capital minimum** : 1500 € **Capital souscrit** : 1500 € **Capital maximum** : 900000 € **Objet social** : Conseil et formation, formation professionnelle, formation à distance ou en face à face, commercialisation de méthodologies et concepts en rapport avec l'objet social. **Président** : M Trilles Jérémie demeurant 154 bis rue de la poudrette 69100 VILLEURBANNE élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. **Clauses d'agrément** : Les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/556420c1-2ad6-4cac-8f18-091fcce6343d>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre  
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex